Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 10 (1995) **Heft:** 2: Gazette

Rubrik: Congres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La collection Ryhiner sur Internet

Résumé de l'exposé présenté lors du congrès professionnel 'Traitement numérique de l'image et multimédia dans les musées' qui s'est tenu le 28 mars 1995 à Bâle

Aujourd'hui de plus en plus d'informations sont disponibles sous forme numérique grâce aux réseaux informatiques internationaux. Le réseau Internet peut également être utilisé pour la diffusion des connaissances dans le domaine culturel. C'est ce que démontre l'exemple de la collection Ryhiner qui, depuis février 1995, possède un World-Wide-Web Homepage. (L'homme d'Etat bernois Johann Friedrich von Ryhiner [1732 – 1803] a collectionné 16'000 cartes, vues topographiques et plans de ville anciens. Cette collection se trouve actuellement à la bibliothèque municipale et universitaire de Berne; elle fait l'objet d'un inventaire qui a commencé en février 1994 et durera quatre ans et demi. Le projet prévoit essentiellement l'élaboration d'un catalogue ainsi que la restauration et le microfilmage de la collection).

L'accès virtuel à la collection s'effectue grâce au serveur World-Wide-Web (WWW) de l'Université de Berne. Caroline Hablützel (bibliothécaire diplômée) qui dispose des connaissances informatiques nécessaires a étudié le 'Hyper Text Markup Language' (HTML) et a mis à disposition du projet son savoir spécifique ainsi acquis.

Avant de commencer, l'utilisateur peut choisir en quelle langue (anglais ou allemand) il désire être informé (une grande partie des documents est proposée en deux langues). Tout d'abord la collection ainsi que le projet sont brièvement présentés. Ensuite l'utilisateur peut choisir différents domaines qui touchent aux thèmes suivants: informations sur l'objectif du projet ainsi que sur le microfilmage et sur la restauration de la collection, accès au catalogue du Deutschschweizer Bibliotheksverbund (DSV), au répertoire des auteurs de cartes, images numériques archivées (tout d'abord avec quelques exemples de cartes connues) et enfin présentation des collaboratrices et collaborateurs du projet. Le Homepage permet une communication dans les deux sens; grâce à l'intégration de la fonction courrier électronique l'utilisateur peut prendre contact électroniquement avec le projet Ryhiner. Grâce également aux connections à disposition, il est possible de communiquer avec les systèmes analogues les plus importants du réseau Internet qui se trouvent aux Etats-Unis, au Canada et aux Pays-Bas. Les informations fournies par Internet sont un service rendu à l'utilisateur et permettent d'attirer l'attention sur la collection Ryhiner et également sur le projet d'inventaire.

Une des caractérisques de l'environnement virtuel est l'évolution constante, c'est pour cette raison qu'il est prévu d'actualiser les informations et de les compléter par des éléments nouveaux.

Thomas Klöti

CONGRES

Les vitraux du moyen âge et les protections modernes en verre

Problèmes de la conservation et de la restauration des

Les conservateurs des monuments historiques de Suisse romande et leurs collaborateurs se retrouvent, au rythme d'une fois par semestre, pour commenter et discuter sur le terrain les différents aspects de la conservation et de la restauration. Fin mars, ce fut de nouveau au tour du Canton de Vaud d'organiser cette rencontre. Eric Teysseire a donc invité ses collègues à Lausanne pour discuter de quelques problèmes intéressants d'actualité.

La rencontre a débuté par la visite du Centre d'enseignement secondaire supérieur (CESS) de Beaulieu où les spécialistes ont pu contempler les travaux d'agrandissement juste terminés de l'imposante école construite en 1916 et examiner la compatibilité du nouveau bâtiment avec la substance bâtie ancienne. Cet agrandissement est l'oeuvre de Marco Ceccaroli dont le projet a été primé lors d'un concours opposant neuf architectes. Les conservateurs ont été conquis par la solution fonctionnelle choisie pour l'intérieur et par l'excellent travail technique caractérisé par le soin particulier du moindre détail.

Sur la base de l'exemple du CESS et à l'aide de nombreuses diapositives, l'architecte Michèle Antipas et le menuisier Claude Veuillet, expert en conservation et en restauration de vitrages ont proposé un aperçu instructif des nombreux problèmes qui pose la restauration des parois vitrées. L'exemple du Palais des sports de Montreux est particulièrement intéressant; il n'a malheureusement pas été possible de convaincre les responsables de sauver la substance des fenêtres historiques ce qui aurait été faisable. Le Palais des sports possède donc des parois vitrées entièrement neuves auxquelles on a donné un air ancien, un résultat contrariant pour tous les spécialistes de la conservation des monuments historiques engagés dans ce processus et un outrage en plus...

L'après-midi de la rencontre a été consacré aux problèmes de conservation de la rosace du transept sud de la cathédrale de Lausanne et surtout à la question de sa protection en verre. Une fois de plus on a pu constater avec quelle prudence un groupe de travail interdisciplinaire parvient par petites étapes mûrement réfléchies à cerner les problèmes. Le groupe de travail était représenté par Christophe Amsler, architecte responsable de la restauration de la

CONGRES

cathédrale, Dominique Chuard, ingénieur responsable des questions de climatisation et Stefan Trümpler, directeur du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail (Romont) qui ont présenté l'état actuel du vitrail et de son encastrement dans l'architecture de la rosace (problèmes d'architecture statique et techtonique). Les participants ont été particulièrement intéressés par les problèmes que représente la pose d'un verre de protection sur une rosace car les exemples connus en Suisse (cathédrale de Berne) et à l'étranger concernent des formes de vitraux et d'architecture complètement différentes. C'est pour cette raison qu'il convient d'accorder une importance particulière aux relevés et interpolations microclimatiques réalisés sur une longue période avant de pouvoir finalement trouver une solution acceptable à tous les niveaux, une fois étudiés tous les différents modèles existants à l'échelle 1 : 1. Les participants à cette rencontre ont pu se rendre compte de l'extrême importance de la planification et de la préparation des futures mesures.

Vo

Les inventaires des jardins historiques

L'inventorisation des jardins historiques en Suisse est un sujet actuel qui semble de nos jours jouir d'un intérêt toujours plus grand. Plus de 120 personnes venues de toute la Suisse se sont retrouvées le 10 mai dernier à la Missionshaus à Bâle pour participer au colloque organisé par le Groupe de travail pour la conservation des jardins historiques de la Section nationale suisse de l'ICOMOS, la Fédération Suisse des Architectes—Paysagistes (FSAP) et l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich.

Dans son allocution de bienvenue, le président de la Section nationale suisse de l'ICOMOS, Hans Rutishauser (Coire) a proposé un voyage évocateur à travers le temps agrémenté de quelques citations sur les jardins et de quelques descriptions colorées, un regard rétrospectif sur l'histoire de la conservation des jardins en Suisse qui a vu le jour il y a 25 ans et est surtout liée aux noms de Paul Boerlin (Bâle) et Hans-Rudolf Heyer (Liestal). Au niveau international, la Charte de Florence (Charte des jardins historiques) ratifiée en 1981 par le Comité international pour les jardins historiques (ICOMOS-IFLA) constitue un événement marquant parce qu'elle préconise comme mesure importante,

entre autres, la réalisation d'inventaires (art. 9). A quel point la conservation des jardins historiques est précaire d'une part et d'autre part nécessaire, c'est ce que prouve le jugement récent du Tribunal fédéral concernant le parc de la Villa Patumbah à Zurich, important pour plusieurs raisons.

Le caractère pluridiscplinaire de la conservation des jardins historiques

Dans son exposé d'introduction, Brigitt Sigel (Zurich) a réussi à brosser les grandes lignes de ce sujet toujours plus d'actualité dans notre pays. C'est en 1971 que les experts du Committee on Historic Gardens de l'ICOMOS et de l'IFLA réunis à Fontainebleau ont donné un important signal pour l'introduction des jardins dans la conservation des monuments historiques en recommandant l'élaboration de listes de jardins dignes d'être protégés. En Suisse, c'est Hans-Rudolf Heyer qui a pris les premiers contacts avec les cantons et justifié le bien-fondé de ce travail qui, depuis 1993, est poursuivi avec détermination par le Groupe de travail pour la conservation des jardins historiques de l'ICOMOS sous la présidence de Guido Hager (Zurich). D'autres organisations s'occupent dorénavant également de l'élaboration de cet inventaire des jardins comme la Ligue suisse du patrimoine national (LPN) et ses sections cantonales, la Fédération Suisse des Architectes-Paysagistes (FSAP) et la Schweiz. Gesellschaft für Gartenkultur (SGGK); au niveau cantonal ce sont les spécialistes des inventaires de la série 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' qui ont pris les choses en main. Cet exposé a également donné aux participants un aperçu des différents types de jardins, une définition de la notion de 'jardin historique', a mis en évidence l'importance de l'aspect tridimensionnel et du modelage du sol pour les jardins et a souligné le caractère pluridisciplinaire de la conservation des jardins historiques.

Dans son exposé intitulé 'La Chaux-de-Fonds: Inventaire des jardins dans la ville du XIXe siècle, un instrument de planification au service de la protection de la nature en ville. Démarche du service d'urbanisme et conception de l'inventaire par le bureau Planum', Frédérique Steiger (La Chaux-de-Fonds) a présenté un exemple pionnier d'inventaire en Suisse. La planification de cette 'ville-INSA' a dès le début tenu compte de l'aménagement des espaces libres et donc de ses jardins. Jusqu'à la fin des années 60, la construction des garages a pourtant défiguré ou même complètement détruit de nombreux jardins. C'est dans le cadre de l'inventaire architectural des bâtiments du XIXe siècle qu'a été élaboré à La Chaux-de-Fonds un plan de la nature en ville qui depuis s'est révélé un instrument de travail fiable. Une politique intelligente de sensibilisation des propriétaires de maisons et de jardins ainsi que des discussions en temps voulu avec les propriétaires ont donné des résultats encourageants. Souvent des idées apparemment sans importance du genre «les arbres font du désordre» ont pu être combattues avec succès grâce à une information des personnes concernées en temps utile.

CONGRES

L'inventaire de Zurich

Dans son exposé 'L'inventaire de Zurich – 5 ans d'expérience', Judith Rohrer-Amberg (Zurich) a suscité l'étonnement des auditeurs en les informant de ce qui s'est fait depuis 1989 dans la plus grande ville de Suisse dans le domaine de la conservation des jardins historiques. C'est sur la base de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (PBG, Planungs- und Baugesetz) de 1975 et de sa révision de 1992, qu'un inventaire de 800 objets classés en 10 catégories a pu être réalisé. Cette liste optative mentionne pour chaque objet de brèves indications et remarques mais ne comprend ni plans ni photos. Ces documents sont uniquement réunis lorsque, pour des raisons de modifications imminentes, il est nécessaire de disposer de renseignements plus précis. Un problème se pose concernant la période située entre la limite fixée par l'inventaire et le présent, en effet l'inventaire s'est fixé 1960 comme date limite afin de pouvoir y intégrer les jardins créés pour l'exposition horticole 'G 59'. Parmi les 10 catégories de cet inventaire, les jardins situés devant les maisons sont les plus menacés parce qu'ils doivent souvent céder la place à la construction de places de stationnement ou autres choses de ce genre. Dans les cas extrêmes, la Ville de Zurich peut imposer une interdiction de construire d'un an. Pendant cette période, le service de conservation des jardins historiques doit élaborer les éléments de base nécessaires aux éventuelles dispositions et mesures de protection. Compte tenu de la situation financière précaire de la Ville de Zurich, les discussions sur les dédommagements posent des problèmes de plus en plus délicats. Enfin pour parvenir à une conservation efficace des jardins historiques, il faut que la 'volonté politique' soit là: les campagnes d'information et de sensibilisation ainsi que les innombrables discussions avec les propriétaires de jardins historiques de toutes sortes font partie du travail quotidien des conservateurs des jardins historiques (sur ce sujet, voir la Gazette NIKE 1993/2 p. 23 et suiv., un entretien avec Judith Rohrer-Amberg).

La matinée s'est terminée par l'exposé de Christine Matter (Lausanne) sur l'inventaire des jardins historiques de la Ville de Lausanne. C'est Andres Moser (Erlach), responsable de l'inventaire des 'Monuments d'Art et d'Histoire' du Canton de Berne qui a le premier pris la parole l'aprèsmidi pour une 'causerie' sur le sujet 'Les Monuments d'Art et d'Histoire et leurs liens avec la conservation des jardins historiques'. Le généraliste élémentaire, comme il se décrit lui-même, a mis en évidence les points communs qui existent entre le spécialiste de l'inventorisation des jardins historiques et lui-même chargé de répertorier les plans et les documents photographiques et a conclu par un exemple qui a ravi tous les participants, celui du cadran solaire sur socle situé dans le jardin de la Maison Steiger à Tschugg au pied du Jolimont.

L'exemple de Berlin...

'L'inventorisation des espaces libres historiques à Berlin: systématique de l'inventorisation, adaptation pour l'opinion publique, utilité pour l'urbanisme et la recherche scientifique' était le sujet de la contribution de Hagen P. Eyink (Berlin) attendue avec intérêt de la part des auditeurs. La transformation rapide de cette ville réunifiée, son rôle de capitale reconquis et l'énorme travail à accomplir que cela implique sont pour les différents services un défi très certainement unique et une - dernière - chance incomparable. C'est pour cette raison que la décision a été prise de placer la conservation du sous-sol, des jardins et des monuments sous la responsabilité d'une seule autorité. Le travail déjà accompli est remarquable, les responsables ont réussi en très peu de temps à publier deux premiers inventaires de grande qualité faisant partie de la série 'Die Baudenkmäler in Berlin' (quartiers de Grunewald et de Reinickendorf). Berlin a réussi à définir l'objectif en matière de conservation des monuments historiques et la réalisation des inventaires que la Ville a consciemment accélérée doit permettre aux personnes actives dans le domaine de la conservation des monuments historiques d'agir sur la base d'instruments de travail solides. Après cet exposé, il n'y a plus qu'à attendre de voir comment les choses vont évoluer sur les bords de la Spree et de l'Havel.

... et l'exemple de Bâle

Par leurs exposés 'Une initiative de la SGGK et ses conséquences' et 'La manière d'aborder les jardins aux origines diverses', Bruno Thüring et Jürgen Voss (tous deux de Bâle) ont mis un terme à ce colloque aux multiples aspects qui, espérons le, ne restera pas sans suite. A l'origine de l'inventaire abrégé des jardins et espaces verts à Bâle, un projet pilote réalisé en 1993/94 par Daniela Schlettwein–Gsell (Bâle) et Eric Kempf (Pully) de la Schweiz. Gesellschaft für Gartenkultur (SGGK). Jusqu'à la fin 1994, 360 jardins avaient été inventoriés sur la base de la méthode employée pour l'inventaire abrégé établi par le service d'architecture du service de conservation des monuments historiques. Après Zurich, La Chaux–de–Fonds et Lausanne, Bâle dispose donc désormais d'un important instrument de travail pour la conservation des jardins historiques.

Dans sa conclusion, présentée sous forme de résumé du colloque et d'une analyse des perspectives d'avenir, Guido Hager, président du 'Groupe de travail pour la conservation des jardins historiques' de l'ICOMOS a rapppelé entre autres l'article 23 de la Charte de Florence (protection juridique et administrative) dont voici le texte exact:«Il

CONGRES

appartient aux autorités responsables de prendre, sur avis des experts compétents, les dispositions légales et administratives propres à identifier, inventorier et protéger les jardins historiques. Leur sauvegarde doit être intégrée aux plans d'occupation des sols, et dans les documents de planification et d'aménagement du territoire. Il appartient également aux autorités responsables de prendre, sur avis des experts compétents, les dispositions financières propres à favoriser l'entretien, la conservation, la restauration, éventuellement la restitution des jardins historiques.»

Vo

Conservation et restauration des biens culturels

Un congrès du Laboratoire de Conservation de la Pierre (LCP), Département des Matériaux, lundi 25 – vendredi 29 septembre 1995 au Centre de Congrès et d'Expositions à Montreux

Thèmes: Pierre - Pollution atmosphérique - Peinture murale - Etudes scientifiques et cas pratiques

Parrainé par l'ensemble des Cantons romands et les principales organisations professionnelles, nationales et internationales (ICOMOS, ICOM-Suisse, SCR/SKR, le Centre NIKE, ICCROM, UNESCO, IIC, ICOM-CC International, The Getty Conservation Institute), ainsi que par le Département des Matériaux de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, le Congrès LCP 95 a un écho considérable et compte 170 inscriptions au 20 mai.

130 travaux nous ont déjà été soumis dans les trois domaines qui seront traités durant ces 5 jours, et le Comité scientifique mis en place dès mars procède à la lecture des 80 communications reçues à ce jour.

Avec 5 conférences introductives (la restauration de la Tour lanterne de la cathédrale de Lausanne, le nettoyage au laser de la pierre et des peintures, la pollution atmosphérique, le chantier de restauration de Romainmôtier et l'analyse des matériaux dans les peintures), une cinquantaine de présentations orales et une trentaine de posters animés par des scientifiques, conservateurs et restaurateurs qui viendront de plus de 30 pays, deux tables rondes sur la problématique

du nettoyage au laser et sur l'avenir de la conservation des biens culturels en Suisse, ce congrès s'avère très promotteur.

Par respect de l'esprit social et de convivialité d'une telle manifestation, 3 collations officielles sont programmées ainsi qu'un repas de clôture dans l'historique salle de Justice du Château de Chillon.

Des visites guidées à la cathédrale et à l'église St. François de Lausanne, à l'église de Romainmôtier, au Château de Chillon et d'une carrière, ainsi que des excursions pour les personnes accompagnantes en Gruyère, à Genève et à Vallorbe, complètent le programme de ce congrès qui n'est pas comme les autres: il incarne l'espoir de réveiller et dynamiser les consciences technique, scientifique et politique à l'égard de la conservation des biens culturels d'ici et d'aiileurs.

Le programme final en cours d'élaboration sera expédié aux membres des principales organisations professionnelles suisses et étrangères en début juillet. Il sera à disposition au Secrétariat du Congrès: EPFL-DMX-LCP, Congrès LCP 95, Renato Pancella et Michèle Citti, MX-G Ecublens, CH – 1015 Lausanne, Tél. +41 (21) 693 4876 ou 2835, fax +41 (21) 693 4878

Renato Pancella

«Le cadre national»

Colloque de l'Association des Historiens et Historiennes de l'Art 1995 – 3 et 4 novembre 1995 à Lausanne

Dans un essai de 1987 sur l'historiographie de l'art en Suisse, Adolf Max Vogt pose une question qui a été souvent reprise: «y-a-t-il un art suisse, ou seulement des artistes suisses?» ¹ Il n'est bien sûr pas question de savoir s'il existe une 'essence helvétique' de l'art, mais plutôt de s'interroger en général sur les pratiques de l'histoire de l'art qui choisissent le cadre national pour limite. Par exemple, existe-t-il des liens autres qu'accidentels – au premier rang, au titre de la proximité géographique – entre les différents artistes helvétiques ou qui ont travaillé en Suisse? Et si oui, lesquels?

Le colloque portera avant tout sur les aspects historiographiques de la question: La catégorie 'nationale' sera examinée telle qu'elle fonctionne dans les grands textes de référence du XVIIIe et XIXe siècles. Les premiers exposés offriront une approche comparée de la catégorie 'nationale' principalement en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suisse. En deuxième partie, quelques exposés évoqueront le travail de cette notion dans le dicsours de la critique

d'art, et dans la pratique de l'art proprement dite. Enfin, en troisième partie, quelques interventions s'interrogeront sur l'usage implicite ou critique de cette notion à l'époque contemporaine: dans les expositions internationales, les musées, la recherche.

Le colloque est ouvert au public, sur inscription, dans la mesure des places disponibles. Priorité sera donnée aux membres de l'Association.

¹ Oskar Bätschmann, Marcel Baumgartner, 'Historiographie der Kunst in der Schweiz', Unsere Kunstdenkmäler 38/1987, 3pp. 347 – 366; je me réfère aussi aux réflexions contenues dans Georg Germann, 'Kunstlandschaft und Schweizer Kunst', ZAK 41 (1984) pp. 76 – 80.

(voir également p. 41)

Pascal Griener

Musée, depôt final?

Oue collectionner des objets du XXe siècle?

C'est sur ce thème qu'aura lieu le 6 décembre 1995 de 10.15h à 16.30h au Verkehrshaus der Schweiz, Lidostr. 5, Lucerne, un symposium réunissant les musées historiques de Suisse qui sera l'occasion de poursuivre la discussion commencée l'an passé sur le rôle de ces musées.

Les problèmes et les questions classés en trois catégories feront l'objet d'exposés et ensuite d'un débat:

- 1. Le XXe siècle nous offre-t-il matière à collection? Quels objets sont typiques? Quelles sont les caractéristiques des objets modernes? Comment devra-t-on présenter le XXe siècle aux futures générations?
- 2. Quels musées collectionnent aujourd'hui quelles catégories d'objets? Comment s'est constituée telle ou telle collection? Qui en a été l'instigateur, le conservateur? Sur quoi repose le concept de cette collection?
- 3. Existe-t-il des stratégies pour l'avenir et d'autres solutions que les collections telles qu'elles sont réalisées actuellement? Les média, la vidéo, le cinéma, les bandes sonores peuvent-ils remplacer les objets? Est-il nécessaire ou utile de documenter l'environnement? Doit-on introduire un dépôt légal pour les objets? Le collectionneur privé est-il le sauveur des futures collections? Une coordination des collections en Suisse (en Europe) est-elle judicieuse et possible?

CONGRES

L'inscription au symposium se fera au cours du mois de septembre. Les participants devront s'acquitter d'une taxe d'inscription de Fr. 70.-- (repas sans boisson compris). Pour plus d'informations, les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de L'Association des musées suisses (AMS), Baselstr. 7, 4500 Soleure, tél. 065 23 67 10, Fax 065 25 85 83 et au Historisches Museum Luzern, Im alten Zeughaus, Pfistergasse 24, Case postale, 6000 Lucerne.

Josef Brülisauer